



Conseil économique et social

Distr. générale
11 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par **Organizzazione Mondiale Degli Agricoltori, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des femmes et des hommes et à l'autonomisation des femmes et des filles rurales

L'égalité des femmes et des hommes et l'autonomisation des femmes et des filles rurales sont essentielles pour atteindre les objectifs de développement durable et assurer la sécurité alimentaire. Les femmes étant responsables de plus de la moitié de la production alimentaire mondiale, il est impossible d'assurer la sécurité alimentaire sans accorder une attention particulière à l'égalité des femmes et des hommes ainsi qu'aux droits des femmes. Un accès équitable à l'éducation, à la finance, à la terre, à la sécurité sociale, aux services consultatifs et aux autres services s'impose. L'égalité des femmes et des hommes et les droits des femmes et des filles doivent se refléter dans les politiques, programmes, investissements et ressources humaines et financières adéquats. En outre, les gouvernements doivent assurer le suivi des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif.

Le Comité des femmes de l'Organisation mondiale des agriculteurs, qui représente les agricultrices du monde entier et le Comité des femmes du Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne, qui représente les agricultrices européennes, ainsi que les épouses et filles d'agriculteurs et les membres de la famille qui les aident, se battent pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes dans les zones rurales du monde entier en promouvant l'égalité des femmes et des hommes et de l'autonomisation des femmes ainsi qu'en assurant l'emploi, la croissance et le développement durable dans les zones rurales.

Les femmes rurales du monde entier sont confrontées à de nombreux défis au quotidien. Ce n'est qu'en fédérant nos efforts que nous pourrions trouver des solutions, en particulier pour faire face aux changements climatiques, à la désertification et au vieillissement de la population rurale. Le manque d'infrastructures, de transports, d'équipements et de services de qualité et accessibles dans la vie de tous les jours dans les zones rurales a également un impact sur les décisions que prennent les familles et les femmes.

Le secteur agricole joue un rôle clé dans la vitalité des zones rurales, et favorise le renouvellement des générations, la cohésion sociale et la croissance économique. L'agriculture contribue également à offrir des aliments sûrs, nutritifs et sains, à diversifier le paysage, à atténuer les effets des changements climatiques et à préserver la biodiversité et le patrimoine culturel.

Bien que les agricultrices et les femmes qui travaillent dans les zones rurales soient confrontées aux mêmes contraintes que celles travaillant dans les zones urbaines, elles sont également confrontées à d'autres difficultés en raison des spécificités des zones rurales.

Le Comité des femmes de l'Organisation mondiale des agriculteurs prie instamment les États Membres des Nations Unies et toutes les parties prenantes de saisir les possibilités que le monde rural peut offrir. L'égalité des femmes et des hommes est l'une des cibles clés des objectifs de développement durable, car elle est étroitement liée à l'objectif de sécurité alimentaire. Étant donné que la sécurité alimentaire exige des investissements, il n'y a pas de durabilité sans investissement dans les fermes également. Nous lançons un appel pour que les femmes bénéficient d'un meilleur accès aux conseils financiers et au crédit au même titre que les hommes. Le vrai développement passe par l'égalité des droits ! Nous appelons également à soutenir les initiatives entrepreneuriales qui apporteront un revenu

supplémentaire aux familles, à savoir les exploitations agricoles multifonctionnelles (combinant tourisme agricole et rural, la commercialisation directe, les services sociaux rémunérés tels que les soins aux enfants et aux personnes âgées, ou les programmes scolaires éducatifs).

Selon les organisations d'agriculteurs de nombreux pays, l'un des plus grands défis pour l'avenir des exploitations familiales est la faible attractivité de l'agriculture. Le renouvellement des générations peut stimuler tous les aspects d'une agriculture durable. Le développement de l'agriculture et de la sylviculture doit être au cœur des nouveaux objectifs de développement durable si l'on veut assurer la sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté, la faim zéro et la vie terrestre.

Les enfants, filles comme garçons, doivent pouvoir fréquenter des établissements scolaires près de chez eux, y compris à la campagne, afin de pouvoir, s'ils le souhaitent, continuer à travailler dans le secteur agricole, élaborer des projets et se sentir accomplis. Le développement de l'agriculture, des revenus décents et des conditions de vie décentes pour les familles d'agriculteurs seront assurés et les jeunes seront encouragés à reprendre l'exploitation et à rester à la campagne. L'accès à l'éducation est primordial !

L'investissement dans l'éducation, la formation des adultes, l'apprentissage tout au long de la vie, la validation des compétences et l'acquisition de nouvelles compétences, les services consultatifs et les services locaux sont essentiels pour améliorer la vie dans les zones rurales et réduire l'isolement économique et social. En effet, le manque d'accès à tous les services qui constituent des équipements communs pour les personnes vivant en milieu urbain est l'un des éléments qui caractérisent les zones rurales. Éliminer les disparités entre les zones rurales et urbaines en matière d'accès à l'éducation est par conséquent crucial pour améliorer l'égalité des femmes et des hommes.

L'indépendance financière au moyen d'activités rurales, combinée à la formation et à la volonté des organisations de femmes, contribuera également à renforcer la participation des femmes rurales aux activités de réseautage, à la prise de décisions et aux politiques locales. Ce sont là des priorités pour l'avenir des communautés rurales, et les gouvernements du monde entier doivent y investir et encourager leur développement.

L'évolution démographique crée un besoin urgent de politiques qui intègrent les femmes dans la population active. En particulier, si les femmes rurales sont intégrées sur un pied d'égalité au marché du travail et bénéficient d'un salaire égal, elles peuvent contribuer à accroître les revenus des ménages, améliorer les conditions de vie, réduire la pauvreté et renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans le monde entier, l'agriculture est gérée par des exploitations familiales, qui sont de véritables réussites, et la propriété partagée des exploitations et des entreprises agricoles doit être encouragée. Les exploitations familiales représentent en effet un progrès important car elles font vivre le principe de l'économie éco-sociale circulaire. C'est pourquoi nous appelons à une protection sociale solide de tous les membres de la famille impliqués dans l'agriculture. Les conjoints aidants ont besoin d'une protection sociale, notamment d'un soutien garanti pour les frais médicaux et en cas de maladie ou d'accident du travail, d'allocations décentes en cas de congé de maternité, d'aide temporaire dans le ménage et de pensions de vieillesse équitables.

Afin d'aider les femmes des zones rurales à concilier une semaine de travail de sept jours à la ferme avec les responsabilités familiales « invisibles », celles-ci ont besoin de meilleurs soins de santé et d'une meilleure prise en charge des enfants et de soins aux personnes âgées, ce qui améliorerait leurs conditions de vie.

L'avenir des zones rurales et de l'agriculture dépend également dans une large mesure d'une connexion Internet à haut débit et de l'utilisation des nouvelles technologies. L'accès à Internet contribuera à surmonter l'isolement, à accroître les contacts et à favoriser l'utilisation du commerce électronique et des plateformes facilitées par des technologies de l'information et des communications de qualité. Les réseaux d'entrepreneurs doivent être soutenus afin de renforcer l'autonomisation des femmes et l'égalité des femmes et des hommes, et de garantir un niveau de vie équivalent à celui des personnes vivant dans les zones urbaines

Ces occasions donneront aux femmes l'inspiration dont elles ont besoin. Les agricultrices peuvent être à l'avant-garde de l'innovation et de la diversification. Les femmes possèdent des compétences interpersonnelles et de communication spéciales, ainsi que la conscience et la connaissance des besoins locaux, ce qui contribue au développement local et communautaire ainsi qu'au renforcement de l'identité.

Nombre des défis actuels sont internationaux et mondiaux. C'est pourquoi nous devons fixer des objectifs mondiaux pour les aborder. Le développement est nécessaire partout ; nous ne pouvons pas exiger un développement et une amélioration seulement de la part du monde en développement ou des pays les plus riches : la contribution de toutes les régions et de tous les pays est nécessaire pour améliorer la durabilité dans le monde entier.

Dans les exploitations familiales, la durabilité a toujours été une valeur appréciée : nous entendons transmettre la ferme et le sol à nos enfants dans un meilleur état que celui dans lequel nous les avons reçus. La phrase « nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » est bien connue de tous et particulièrement claire pour les exploitants familiaux.

En conclusion, nous appelons les États Membres des Nations Unies et les parties prenantes à promouvoir des politiques d'égalité des femmes et des hommes et à assurer l'autonomisation des femmes rurales. La participation des femmes à la vie sociale et économique créera des emplois, réduira les inégalités, promouvra l'égalité des femmes et des hommes, réduira le risque de pauvreté, empêchera le dépeuplement des zones rurales et permettra de veiller à ce que les activités rurales et agricoles contribuent à la biodiversité et à une production alimentaire durable.

Le soutien de l'Organisation des Nations Unies enrichira le monde rural et contribuera à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.